

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 décembre 2023

Secrétaire de séance : madame Denise LEVAN

n° 5.1.1

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Finances
Tarifs – Allocations – Redevances pour l'année 2024
Cimetière communal – Concessions

Monsieur le Maire expose que la commission de la prospective financière, travaux, aménagement urbain, développement économique lors de sa réunion du 28 novembre 2023 a décidé de revaloriser la plupart des tarifs municipaux applicables à l'année civile, du montant de l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) calculé par l'INSEE, soit 4,9 % arrondis.

M le Maire soumet les tarifs ci-après à l'approbation du conseil municipal.

Concession au m² (y compris terrain pour cavurne)	Pour mémoire Tarifs au 1^{er} janvier 2023	Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024
30 ans	77,00 €	81,00€
50 ans	221,50 €	232,00 €

Soit pour des terrains aménageables (caveaux et cuve) :

2,5 m ² (1 à 3 places)	30 ans	202,00 €
2,5 m ²	50 ans	581,00 €
5 m ² (4 à 6 places)	30 ans	404,00 €
5 m ²	50 ans	1 162,00 €

Cavurnes	Pour mémoire Tarifs votés au CM Du 22 mars 2023	Tarifs proposés au 1^{er} janvier 2024
Concession de 30 ans	820,00 €	860,00€
Concessions de 50 ans	965,00 €	1.012,00 €

Il est précisé qu'un tiers des montants des concessions cimetière est reversé au Centre Communal d'Action Sociale.

	Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024
Acquisition de case columbarium	691,00 € tarif incluant le coût de la case + concession de 15 ans
Renouvellement 15 ans	68,00 €
Renouvellement 30 ans	136,00 €

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adopte les tarifs ci-dessus proposés .

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

Denise LEVAN

Le Maire,

Publiée sur le site internet le : vendredi 29 décembre 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : mardi 26 décembre 2023